



COVID 19 réunion du 04-06-2020 Compte rendu

SUZZARINI Pierre	GAVILLON Dominique	DUBANT Bernadette	PIZOT Catherine	LACROIX Hélène	BARBE Gilles	BESSON Bruno
Présent	Présent	Présent	représentée	Excusée	Présent	présent
V	V				V	

Pour les agents municipaux : Valérie RESSEGAIRE

TOUR DE TABLE

Le Maire

Il n'y a pas de dégradation de la situation depuis le déconfinement ; ceci est confirmé par les médecins. Les parcs et jardins sont ouverts depuis vendredi 28 mai. Une procédure d'échanges est en cours pour voir comment ouvrir la piscine avec quel fonctionnement. L'idée est une ouverture le dernier week end de juin

SIAD :

Il n'y a pas d'évènement particulier ni par rapport à la semaine dernière ni depuis le début du déconfinement. C'est l'Ehpad qui apporte les masques au SIAD car il n'y a plus de livraisons

MEDECINS excusés voir commentaire du maire

EHPAD

La situation est stable : il n'y a pas de malades que ce soit côté résidents ou personnel. L'Ehpad organise la mise en place des nouvelles règles des visites prévues dans cette phase du déconfinement avec un assouplissement du protocole. La visite de 2 personnes dont un mineur devient possible. Il n'y a plus de délai entre 2 visites et plus d'agent pendant la visite. Les visites se déroulent principalement en extérieur ou dans la salle d'animation aménagée en cas de mauvais temps. Les visites IPG se déroulent dans le jardin sinon dans 2 petits salons du secteur IPG. Pour les résidents alités, les visites se déroulent en chambre 2 personnes sont autorisées. Les visites ont lieu tous les jours entre de 14h et 16h du lundi au dimanche, notamment pour la fête des mères et la fête des pères. Les objets et cadeaux apportés sont mis en quarantaine avant d'être remis au destinataire. Le système de rendez-vous est maintenu. Pour le personnel à partir de juillet, il est mis fin à la sectorisation. Le renfort quotidien d'un agent est maintenu pour les 2 étages du lundi au dimanche avec une visibilité pour l'été.

PHARMACIE

Il y a un relâchement certain dans le respect des mesures par la population. Beaucoup ne portent pas de masques et ont des contacts rapprochés. La pharmacie rencontre des problèmes d'approvisionnement pour les thermomètres – les grands contenants pour le gel. Les masques reçus de l'Etat sont à destination des professionnels de santé, des personnes à risques et des accompagnants sur prescription médicale. Au plan administratif, les règles de gestion de la dotation d'état sont modifiées en permanence. La pharmacie n'est pas autonome dans la gestion de ses commandes en fonction des besoins de la commune. Pour la patientèle, la pharmacie dispose de gel en petits flacons de 0,75 l, de masques FFP2, et de masques tissus. La borne de distribution automatique devrait arriver à priori mi-juin.

ADMR

L'ensemble du personnel a repris. Seuls quelques clients ne veulent pas d'intervention sans avoir forcément de suivi familial. L'adm n'a aucun pouvoir pour demander une reprise obligatoire chez les personnes en déshérence. Parmi les clients qui ont repris, beaucoup de personnes se sentent perdues et angoissées de sortir ou de reprendre leur voiture après la période d'interruption.

Economie

Pour les commerçants : les choses se passent relativement bien en terme sanitaire. Les cafés ont réouvert entre mardi et jeudi. Le port du masque toute la journée va être difficile. De même, la non-autorisation de personnes au bar va être difficile à faire respecter. Les commerces ont tous fait des demandes d'extension de terrasses pour la mise en œuvre des mesures sanitaires.

S'agissant de la mise à disposition de gel aux clients : il faut rappeler que la pharmacie peut approvisionner en soluté les commerçants qui apportent leurs contenants.

Au plan économique, les commerçants ont demandé de faire remonter le marché dans le village. Cela va être fait en 3 lieux halle, mairie, tanon bonnet et parc bonniot après la pharmacie avec distances sanitaires maintenues entre les stands et interdiction d'accès certaines rues. Pour la place de la halle, les marchands seront sous la halle et les clients vont tourner autour de la halle. Il y a quelques remarques pour des questions d'emplacement et de modification de lieux. Une navette 9 places va être mise en place pour relier les principaux parkings de mens et le marché en vue d'éviter le stationnement hétérogène. Le masque sera obligatoire dans cette navette. Si les gens n'en n'ont pas, ils seront fournis.

Il faut noter qu'il y aura des contrôles de police et gendarmerie sur les marchés. Il faut rappeler le respect des gestes barrières.

ECHANGES

Salles espace culturel et sagnes

La mairie reçoit beaucoup de demandes pour des réunions et des activités.

La difficulté est que les espaces sont fermés et que la ventilation des lieux a été signalée par les médecins comme un point essentiel des mesures barrières.

L'objectif est de définir un nombre de personnes maximales par salle

On retient un accord pour les réunions administratives... avec masque – gel – désinfection des tables et autres surfaces par les usagers de la salle sur la base d'un protocole ménage

Pour les activités : il est trop tôt pour décider de les autoriser

Tennis : il faut apposer une affiche mentionnant équipement non désinfecté ; lavage des mains en entrée et en sortie demandée + protocole lavage des mains

Associations foot boules étang de pêche : il faut leur adresser un courrier leur rappelant qu'ils sont responsables du respect des mesures sanitaires

Animations pour l'été :

- Fête de la musique le 21 juin : veille de la phase suivante du déconfinement

4 lieux musicaux sont prévus place du Vercors breuil E Arnaud et halle. Les musiciens seront installés sur 4 chars qui tourneront sur les 4 lieux par tranche de 1h30 à partir de 16h. Dans la journée, il y aura peut-être une animation.

- Mens alors

un projet de remplacement est étudié sur 3 ou 4 jours autour du week end du 5 /6 août. On souhaite le maintien de l'après-midi poésie entre les 2 bars avec une organisation à caler

- 14 juillet

Le 13 retraite aux flambeaux, marché nocturne et feu d'artifice

- Fête du bourras du 15 août :

le comité des fêtes y travaille un marché nocturne sera prévu la veille

- Masques de la région non retirés par les habitants :
une dotation à l'admr est entérinée. Il faut poser la question au collectif d'entraide

Prochaine date le jeudi 18 juin

Fin de séance 14h35